

RÉSUMÉ

Doing Business 2010

Réformer en période difficile

COMPARAISON DES RÉGLEMENTATIONS DANS 183 PAYS



Doing Business 2010

COMPARAISON DES RÉGLEMENTATIONS DANS 183 PAYS

UNE PUBLICATION CONJOINTE DE LA BANQUE MONDIALE,
DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE ET PALGRAVE MACMILLAN.

© 2009 The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank
1818 H Street NW
Washington, D.C. 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site web : www.worldbank.org
Courriel : feedback@worldbank.org

Tous droits réservés.

1 2 3 4 08 07 06 05

Une publication conjointe de la Banque mondiale, de la Société financière internationale et Palgrave MacMillan.

PALGRAVE MACMILLAN

Palgrave MacMillan au Royaume-Uni est une marque de MacMillan Publishers Limited, domiciliée en Angleterre, numéro d'entreprise 785998, Houndsmills, Basingstoke, Hampshire, RG21 6XS.

Palgrave MacMillan aux États-Unis est une division de St Martin's Press LLC, 175 Fifth Avenue, New York, NY, 10010.

Palgrave MacMillan est la marque d'éditeur des sociétés précitées pour les études et travaux de recherche et dispose d'entreprises et de représentants dans le monde entier.

Palgrave® et MacMillan® sont des marques déposées aux États Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres pays.

Le présent rapport a été établi par les services du Groupe de la Banque mondiale. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont présentées ne reflètent pas nécessairement les vues des Administrateurs de la Banque mondiale ou des pays qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données contenues dans cette étude.

Droits et licences

Le contenu du présent rapport fait l'objet d'un dépôt légal. La publication ou la transmission d'une partie ou de l'intégralité de cet ouvrage peut constituer une violation de la législation applicable. La Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages.

Pour obtenir cette autorisation, veuillez adresser votre demande en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, États-Unis ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; télécopie : 202-522-2422 ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Pour acheter des copies supplémentaires de Doing Business 2010 : Reforming through Difficult Times, Doing Business 2009, Doing Business 2008, Doing Business 2007: How to Reform, Doing Business in 2006: Creating Jobs, Doing Business in 2005: Removing Obstacles to Growth et Doing Business in 2004: Understanding Regulations, consulter le site www.doingbusiness.org.

Une demande d'inscription au catalogue de la Bibliothèque du Congrès a été déposée.
Imprimé aux États-Unis

Table des matières

Doing Business 2010 est la septième édition d'une série de rapports annuels sur les réglementations qui facilitent la pratique des affaires et celles qui la compliquent. Le rapport présente des indicateurs quantitatifs sur la réglementation des entreprises et la protection des droits de propriété qui permettent de faire des comparaisons entre 183 pays — allant de l'Afghanistan au Zimbabwe — et dans le temps.

Les réglementations ayant une incidence sur dix stades de la vie d'une entreprise sont évaluées : création d'entreprise, octroi de permis de construire, embauche des travailleurs, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des

investisseurs, paiement des taxes et impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et fermeture d'entreprise. Les données de *Doing Business 2010* datent du 1^{er} juin 2009. Les indicateurs servent à analyser les résultats économiques et à déterminer quelles réformes ont été efficaces, où et pourquoi.

La méthodologie concernant les indicateurs de l'emploi de travailleurs a été modifiée pour *Doing Business 2010*. Pour de plus amples renseignements, voir les notes sur les données. Des recherches sont en cours dans 2 nouveaux domaines : l'obtention d'électricité et la protection des travailleurs. Les premiers résultats sont présentés dans ce rapport.

SITE INTERNET DE DOING BUSINESS

Actualités

Nouveautés concernant le projet Doing Business <http://www.doingbusiness.org>

Classement

Classement des pays — du 1^{er} rang au 183^e <http://www.doingbusiness.org/economyrankings>

Réformateurs

Bref aperçu des réformes dans les domaines couverts par DB2010, liste des pays réformateurs depuis DB2004 et outil de simulation utilisé pour le classement <http://www.doingbusiness.org/reformers>

Données historiques

Ensembles de données spécialisées depuis DB2004 <http://www.doingbusiness.org/customquery>

Méthodologie et recherche

Méthodes et documents de travail utilisés pour Doing Business <http://www.doingbusiness.org/MethodologySurveys>

Télécharger les rapports

Accès aux rapports de *Doing Business* ainsi qu'aux rapports subnationaux et régionaux,

études de cas de réforme et profils nationaux et régionaux personnalisés <http://www.doingbusiness.org/downloads>

Projets subnationaux et régionaux

Différences de régulations des affaires au niveau subnational et régional <http://www.doingbusiness.org/subnational>

Bibliothèque juridique

Recueil en ligne de lois et régulations relatives aux affaires et à l'égalité des sexes <http://www.doingbusiness.org/lawlibrary>
<http://www.doingbusiness.org/genderlawlibrary>

Partenaires locaux

Plus de 8 000 spécialistes de 183 pays participent à l'élaboration du rapport *Doing Business* <http://www.doingbusiness.org/LocalPartners>

Le Club des réformateurs

Les dix premiers réformateurs de *Doing Business* <http://www.reformersclub.org>

Planète Affaires

Carte interactive sur la facilité de faire des affaires <http://www.doingbusiness.org/map>

À propos de Doing Business	1
Présentation générale	7
Création d'entreprise	–
Octroi de permis de construire	–
Embauche des travailleurs	–
Transfert de propriété	–
Obtention de prêts	–
Protection des investisseurs	–
Paiement des taxes et impôts	–
Commerce transfrontalier	–
Exécution des contrats	–
Fermeture d'entreprise	–

Annexe : indicateurs pilotes relatifs à l'obtention d'électricité	–
Annexe : protection des travailleurs	–

Références	–
Notes statistiques	–
Facilité de faire des affaires	16
Tableaux par pays	–

Remerciements	20
---------------	----

À propos de Doing Business

William Petty, conseiller auprès du roi d'Angleterre Charles II, a établi les premiers comptes nationaux officiels en 1664. Il a passé quatre écritures. Les dépenses, « vivres, logements, vêtements et autres produits de première nécessité » s'élevaient à 40 millions de livres. Le revenu national se répartissait parmi 3 sources : biens fonciers (8 millions de livres), biens mobiliers (7 millions de livres) et revenu du travail (25 millions de livres).

Au cours des siècles suivants, les estimations des recettes, des dépenses, des apports matériels et de la production de biens au niveau national sont devenues plus nombreuses. Mais ce n'est pas avant les années 40 qu'un cadre de référence a été créé pour mesurer systématiquement les recettes et les dépenses nationales, sous la direction de l'économiste britannique John Maynard Keynes. L'adoption de cette méthodologie comme norme internationale a permis de comparer la situation financière de différents pays. Les indicateurs macroéconomiques utilisés dans les comptes nationaux sont aujourd'hui les mêmes pour tous les pays.

Les gouvernements soucieux d'assurer la santé économique de leur pays et d'offrir des possibilités à leurs citoyens ne limitent plus leurs efforts à l'amélioration des conditions macroéconomiques. Ils s'occupent également des dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles qui influencent les activités économiques courantes.

La crise financière globale a renouvelé l'intérêt pour les bonnes règles et règlements. En temps de récession, une réglementation efficace des entreprises et des institutions peut supporter des ajustements économiques. La création et la fermeture facile des entreprises, ainsi que le redéploiement facile des ressources, contribuent à l'arrêt de la production de biens et services pour lesquels la demande a baissé et à l'élargissement de nouveaux domaines d'activités. Le renforcement des droits de propriété et le renforcement des infrastructures du marché (telles que les informations sur le crédit et les systèmes de garantie bancaire) peuvent aider à redonner confiance aux investisseurs et entrepreneurs qui envisagent de reconstruire.

Encore récemment, cependant, il n'existait aucun ensemble d'indicateurs disponibles à l'échelon mondial pour suivre ces facteurs microéconomiques et analyser leur incidence. Les premiers efforts, réalisés dans les années 80, se fondaient sur les opinions des experts ou les enquêtes auprès des entreprises. Ces enquêtes permettent d'apprécier la situation économique et les conditions générales d'un pays. Mais elles présentent un intérêt limité pour les besoins d'analyse du fait qu'elles reposent sur de simples impressions et qu'elles donnent une image incomplète des pays pauvres.

Le projet *Doing Business*, lancé il y a huit ans, va plus loin. Il étudie la situation des petites et moyennes entreprises d'un pays et mesure les réglementations auxquelles elles sont assujetties durant leur cycle de vie. *Doing Business* et le modèle des coûts standard initialement élaboré et appliqué aux Pays-Bas sont à l'heure actuelle les seuls outils normalisés utilisés dans différents domaines de compétence pour mesurer l'impact de la réglementation nationale sur l'activité des entreprises¹.

Le premier rapport *Doing Business*, publié en 2003, portait sur cinq types d'indicateurs dans 133 pays. Le rapport de cette année couvre des séries d'indicateurs dans 183 économies. Le projet utilise les informations fournies par les pouvoirs publics, les universités, les spécialistes et les groupes d'évaluation². L'objectif

fondamental reste inchangé : réunir les éléments nécessaires pour apprécier la réglementation des entreprises et l'améliorer.

DOMAINES ÉTUDIÉS PAR *DOING BUSINESS*

Doing Business fournit une évaluation chiffrée des réglementations qui s'appliquent aux petites et moyennes entreprises dans différents domaines, notamment : création d'entreprise, octroi de permis de construire, embauche des travailleurs, transfert de propriété, obtention de crédit, protection des investisseurs, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et fermeture d'une entreprise — comme ils s'appliquent aux petites et moyennes entreprises nationales.

Doing Business part du principe fondamental que l'activité économique doit reposer sur des règles solides. Par exemple, il faut des règles pour définir clairement les droits de propriété et réduire les coûts de règlement des litiges commerciaux, pour améliorer la prévisibilité des relations économiques et pour offrir une protection essentielle aux partenaires contractuels contre les abus. L'objectif : mettre en place une réglementation efficace, accessible à tous ceux qui en ont besoin et simple à appliquer. C'est pourquoi certains indicateurs de *Doing Business* accordent une meilleure note à une réglementation renforcée, telle que le renforcement des règles d'information dans les transactions entre parties apparentées. D'autres accordent une note plus élevée aux mesures prises pour simplifier l'application de la réglementation existante, telles que la création d'un guichet unique pour les formalités de création d'entreprise.

Le projet *Doing Business* utilise deux types de données : d'une part, les textes législatifs et réglementaires, d'autre part, les indicateurs de temps et mouvements qui mesurent l'efficacité avec laquelle une réglementation est mise en œuvre (comme l'octroi de l'identité juridique à une entreprise). Pour ces indicateurs de temps et de mouvement, les estimations de coût sont établies à partir des barèmes

officiels d'honoraires en vigueur. Ici, *Doing Business* s'inspire des travaux novateurs d'Hernando de Soto qui a appliqué la méthode des temps et mouvements utilisée pour la première fois par Frederick Taylor pour révolutionner la production du Model T de Ford. De Soto a utilisé cette méthode dans les années 80 pour mettre en lumière les obstacles à la création d'une usine de confection de vêtements dans la banlieue de Lima³.

DOMAINES NON COUVERTS PAR DOING BUSINESS

Il importe également de préciser les domaines non couverts par *Doing Business* — de façon à tenir compte des limites dans l'interprétation des données.

UNE PORTÉE LIMITÉE

Doing Business porte sur dix domaines particuliers, l'objectif spécifique étant d'évaluer la réglementation et la bureaucratie auxquelles se heurtent les petites et moyennes entreprises durant leur cycle de vie. En conséquence :

- *Doing Business* n'évalue pas tous les aspects de la conjoncture économique qui ont un impact sur les entreprises et les investisseurs, ni tous les facteurs qui influent sur la compétitivité. Par exemple, la sécurité, la stabilité macroéconomique, la corruption, les compétences professionnelles de la main-d'œuvre, la solidité des institutions et la qualité des infrastructures ne sont pas prises en compte⁴, ni la réglementation de l'investissement étranger.
- Les indicateurs de *Doing Business* n'évaluent ni la solidité du système financier ni les réglementations du marché des capitaux, deux facteurs importants pour comprendre certaines causes sous-jacentes de la crise financière mondiale.
- *Doing Business* ne couvre pas toutes les réglementations, ni tous leurs objectifs, dans une économie donnée. Au fur et à mesure des progrès économiques et technologiques, de nouveaux domaines d'activité économique sont réglementés. Par exemple, le corps des lois de

l'Union européenne (acquis) contient aujourd'hui quelque 14 500 jeux de règles. *Doing Business* évalue les réglementations ayant une incidence sur dix phases seulement du cycle de vie d'une entreprise, grâce à dix types d'indicateurs spécifiques. La série d'indicateurs ne couvre pas non plus tous les aspects de la réglementation d'un domaine particulier. Par exemple, les indicateurs sur la création d'une entreprise ou sur la protection des investisseurs ne couvrent pas tous les aspects de la législation commerciale. Les indicateurs sur l'embauche des travailleurs ne couvrent pas tous les domaines de la législation sur le travail. Les mesures sur les réglementations abordant la sécurité au travail ou le droit à une convention collective du travail, par exemple, ne sont pas incluses dans la série d'indicateurs actuelle.

ÉTUDES DE CAS TYPES

Les indicateurs de *Doing Business* reposent sur des études de cas types assortis d'hypothèses particulières, comme le fait que l'entreprise se situe dans la plus grande ville commerciale de l'économie. Les indicateurs économiques font généralement des hypothèses restrictives de cette nature. Les statistiques sur l'inflation, par exemple, sont souvent basées sur les prix des biens de consommation dans quelques centres urbains.

Si ces hypothèses permettent de faire des comparaisons à l'échelle mondiale. Cependant, le caractère général du rapport s'en trouve limité. La réglementation des affaires et son application, notamment dans les États fédéraux et les pays de taille économique importante, ne sont pas homogènes à l'intérieur d'un pays. Et bien sûr, les obstacles à surmonter et les possibilités à exploiter dans la première ville commerciale — que ce soit Mumbai ou Sao Paulo, Nukualofa ou Nassau — varient considérablement d'un pays à l'autre. Compte tenu de l'intérêt manifesté par les gouvernements pour ces variations, *Doing Business* a complété ses indicateurs mondiaux par des études infranationales dans des pays tels que le Brésil, la Chine,

la Colombie, l'Égypte, l'Inde, le Kenya, le Maroc, le Mexique, le Nigéria et les Philippines⁵.

Dans les domaines où la réglementation est complexe et très différenciée, le scénario normalisé utilisé pour établir les indicateurs de *Doing Business* doit être soigneusement défini. Le cas échéant, le scénario de base suppose qu'il s'agit d'une société à responsabilité limitée. Ce choix est en partie empirique : les sociétés à responsabilité limitée sont la forme de société la plus courante dans la plupart des pays. Ce choix reflète également l'intérêt que porte *Doing Business* au développement des possibilités de création d'entreprise. Les investisseurs sont incités à prendre des risques lorsque les pertes potentielles se limitent à leur participation financière dans l'entreprise.

ACCENT MIS SUR LE SECTEUR FORMEL

Pour établir les indicateurs, *Doing Business* suppose que les entreprises connaissent toutes les dispositions réglementaires et les appliquent. Dans la pratique, les entrepreneurs peuvent passer un temps considérable à chercher à savoir où s'adresser et quels documents soumettre. Ou ils peuvent éviter les procédures juridiques requises tout simplement en ne s'enregistrant pas auprès des organismes sociaux, par exemple.

Là où la réglementation est particulièrement onéreuse, les niveaux d'informalité sont élevés. L'informalité a un coût : ces entreprises se développent en général plus lentement, ont plus difficilement accès au crédit et emploient moins de personnes — et ces employés ne bénéficient d'aucune protection dans le cadre de la législation du travail⁶. *Doing Business* mesure un ensemble de facteurs qui aident à expliquer l'expansion du secteur informel et donnent aux planificateurs une idée des réformes à envisager. Pour mieux comprendre l'environnement général des entreprises et examiner les enjeux à relever par les pouvoirs publics dans une perspective plus large, il convient d'utiliser les données de *Doing Business* en conjonction avec celles provenant d'autres sources telles que les

enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises⁷.

POURQUOI CETTE APPROCHE ?

Doing Business est comparable à un test de cholestérol qui serait appliqué à l'environnement réglementaire des entreprises d'un pays. Un test de cholestérol ne présente pas une image complète de notre état de santé, mais il permet de mesurer un aspect important de notre santé. C'est aussi un moyen de nous inciter à modifier notre comportement de façon à améliorer non seulement notre taux de cholestérol mais aussi notre état de santé général.

Une manière de vérifier si *Doing Business* offre une mesure indirecte de l'environnement général des entreprises et de leur compétitivité est d'étudier les corrélations entre les classements de *Doing Business* et les autres grands indicateurs économiques. La série d'indicateurs la plus proche de *Doing Business* est celle de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la réglementation du marché des produits ; le taux de corrélation est de 0,75. L'indice de la compétitivité mondiale du Forum économique mondial et l'Annuaire de la compétitivité mondiale publié par l'IMD ont une plus large portée mais ils sont aussi étroitement corrélés avec le classement *Doing Business* (0,79 et 0,72, respectivement). Ces corrélations montrent que dans des conditions de paix et de stabilité macroéconomique, la réglementation des entreprises a une grande influence sur la compétitivité économique.

Une question plus importante est de savoir s'il existe un lien entre les thèmes couverts par *Doing Business* et le développement et la réduction de la pauvreté. Dans l'étude intitulée « *La parole est aux pauvres* », la Banque mondiale a demandé à 60 000 pauvres à travers le monde comment ils pensaient pouvoir sortir de la misère⁸. Les réponses étaient catégoriques : tous ceux interrogés, hommes et femmes, comptaient sur les revenus tirés de leur propre entreprise ou

sur leur emploi rémunéré. Pour promouvoir la croissance — et faire en sorte que les pauvres puissent en bénéficier — il faut créer un environnement dans lequel tous ceux qui apportent une énergie et des idées nouvelles, quels que soient leur sexe et leur origine ethnique, puissent monter leur affaire et où les entreprises puissent investir, prospérer et créer des emplois.

Les petites et moyennes entreprises sont les moteurs de la concurrence, de la croissance et de la création d'emplois, notamment dans les pays en développement. Mais dans ces pays, le secteur informel représente jusqu'à 80 % de l'activité économique. La bureaucratie et la réglementation peuvent être un obstacle à l'intégration de ces entreprises dans le secteur structuré.

Lorsque la réglementation est lourde et la concurrence limitée, la réussite d'un entrepreneur dépend davantage de ses relations que de ses aptitudes. Mais lorsque la réglementation est transparente, efficace et simple à appliquer, il devient plus facile pour tous ceux qui désirent créer une entreprise, quels que soient leurs contacts, de fonctionner dans le respect de la légalité et de tirer parti des possibilités et des protections offertes par la loi.

À cet égard, *Doing Business* considère qu'une bonne réglementation est essentielle pour l'inclusion sociale. Il fournit également les éléments nécessaires pour étudier les effets de la réglementation et de son application. Par exemple, *Doing Business 2004* a montré que la rapidité d'exécution d'un contrat était associée à la perception d'une justice plus équitable — autrement dit, lenteur de justice vaut déni de justice⁹.

Avec la crise mondiale actuelle, les dirigeants politiques font face à des défis particuliers. Aussi bien les pays développés que les pays en voie de développement voient l'impact de la crise financière couler dans l'économie réelle, avec une hausse du chômage et une perte de revenus. Le premier défi pour beaucoup de gouvernements est de créer de nouveaux emplois et des opportunités économiques. Mais une grande partie des gouvernements ont des ressources fiscales

limitées pour financer des investissements dans des projets d'infrastructure ou pour fournir des services de protection sociale. Les réformes de la réglementation des affaires qui ont pour objectif de créer un meilleur climat des investissements peuvent être bénéfiques et cela pour plusieurs raisons. Une réglementation flexible et des institutions efficaces, incluant des processus efficaces pour créer une entreprise et des systèmes sur l'insolvabilité et la faillite efficaces, peuvent faciliter la réaffectation de la main d'œuvre et du capital. Les institutions et les processus réglementaires qui sont simplifiés et accessibles peuvent contribuer à s'assurer, que tandis que les entreprises se reconstruisent, les barrières entre les secteurs non structurés et officiels sont abaissées, créant ainsi de nouvelles opportunités pour les plus pauvres.

DOING BUSINESS COMME UN EXERCICE DE COMPARAISON

Doing Business, du fait qu'il étudie certains aspects essentiels des systèmes réglementaires, s'est avéré utile pour les comparaisons avec un point de référence. Toute analyse comparative — qu'elle porte sur des individus, des entreprises ou des États — est nécessairement partielle elle est valide et utile si elle aide à affiner le jugement, mais elle l'est moins si elle s'y substitue.

Doing Business utilise les données recueillies de deux façons : il présente des indicateurs « absolus » pour chaque économie dans chacun des dix domaines de réglementation étudiés, et il établit un classement des économies — général et en fonction de chaque indicateur. Il faut une certaine marge d'appréciation pour interpréter ces mesures dans une économie donnée et élaborer des réformes judicieuses et politiquement acceptables.

Pris séparément, certains classements établis par *Doing Business* risquent de surprendre. Certaines économies peuvent avoir un classement meilleur que prévu par rapport à certains indicateurs. Et les économies qui ont connu une croissance

rapide ou ont attiré un grand volume d'investissements peuvent avoir un classement moins bon que d'autres pays apparemment moins dynamiques.

Mais pour les pays animés d'une volonté de réforme, l'amélioration des indicateurs est plus importante que le classement absolu. À mesure que leur économie se développe, ils renforcent et élargissent leur réglementation pour protéger les droits des investisseurs et les droits de propriété. En même temps, ils améliorent l'application des règles existantes et abrogent celles qui sont périmées. L'une des conclusions de *Doing Business* : les pays dynamiques et en expansion continuent à adopter des réformes et à réviser leur réglementation ainsi que la façon dont elle est appliquée, tandis que de nombreux pays pauvres utilisent encore des systèmes de réglementation datant de la fin du 19^e siècle.

DOING BUSINESS — MANUEL DE L'UTILISATEUR

Les données quantitatives et les comparaisons peuvent être utiles pour stimuler le débat sur les mesures à prendre, en mettant en lumière les problèmes potentiels et en indiquant aux décideurs les enseignements à tirer des bonnes pratiques utilisées ailleurs. Ces données permettent également d'étudier comment différentes approches — et différentes réformes — contribuent à atteindre l'objectif visé, tel que la compétitivité, la croissance, la création d'emplois et l'amélioration du revenu.

Les données recueillies par *Doing Business* depuis son lancement il y a sept ans ont permis de réaliser des études toujours plus nombreuses sur le lien qui existe entre les résultats mesurés par les indicateurs de *Doing Business* et les réformes adoptées dans les domaines en question, d'une part, et les résultats sociaux et économiques attendus, d'autre part. Quelque 405 articles ont été publiés dans des revues spécialisées pratiquant l'examen collégial, et 1 143 documents de travail peuvent être consultés sur Google Scholar¹⁰. Les constatations suivantes méritent d'être signalées :

- L'abaissement des barrières à la création d'entreprises est associé à un secteur informel plus restreint¹¹.
- La réduction des coûts de création d'entreprises peut encourager la création d'entreprise et faire reculer la corruption¹².
- La simplification des démarches à effectuer pour créer une entreprise peut accroître les possibilités d'emploi¹³.

Comment les gouvernements utilisent-ils *Doing Business* ? La réaction initiale est souvent de mettre en question la qualité et la pertinence des données du rapport *Doing Business*. Mais le débat donne généralement lieu à un examen plus approfondi de l'utilité des données pour l'économie et des domaines dans lesquels des réformes pourraient être envisagées.

La plupart des réformateurs commencent par chercher des exemples, et *Doing Business* les aide dans cette tâche. Ainsi, l'Arabie saoudite a utilisé le droit des entreprises en vigueur en France pour réviser sa propre législation. De nombreux pays africains s'inspirent du modèle de l'île Maurice en matière de réformes car ce pays a le meilleur classement de la région par rapport aux indicateurs de *Doing Business*. Selon les mots de Luis Guillermo Plata, le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme de la Colombie.

Ce n'est pas comme faire un gâteau où vous suivez la recette. Non. Nous sommes tous différents. Mais nous pouvons prendre certaines choses, certaines leçons et appliquer ces leçons et voir comment elles fonctionnent dans notre environnement.

Au cours des sept dernières années, de nombreux pays ont réformé le cadre réglementaire de leurs entreprises. La plupart des réformes adoptées dans les domaines étudiés par *Doing Business* s'inscrivaient dans des programmes de réforme plus généraux visant à accroître la compétitivité économique. Pour mettre en place leurs programmes de réforme, les pays utilisent différents indicateurs et sources de données. Les réformateurs tiennent également compte des demandes

de nombreux acteurs et groupes d'intérêts, qui soulèvent tous des questions importantes dans le débat sur la réforme.

Le soutien du Groupe de la Banque mondiale au processus de réforme engagé par les pays a pour but de les encourager à utiliser les données avec discernement, en affinant leur jugement et en évitant de se borner à améliorer leur classement *Doing Business*.

MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES

Doing Business porte sur 183 pays — parmi lesquels figurent de petites économies et quelques uns des pays les plus pauvres du monde, sur lesquels les autres séries de données fournissent très peu d'informations. Les données *Doing Business* sont basées sur les dispositions législatives et réglementaires nationales et les formalités administratives obligatoires. (Pour une explication détaillée de la méthodologie *Doing Business*, voir les notes statistiques.)

SOURCES DES DONNÉES

La plupart des indicateurs sont basés sur les lois et règlements en vigueur. En outre, les indicateurs de coût sont généralement étayés par les barèmes d'honoraires officiels. Les participants aux enquêtes *Doing Business* remplissent des questionnaires et citent les lois, règlements et barèmes applicables, ce qui aide à vérifier la fiabilité et la qualité des données.

Pour certains indicateurs, les éléments concernant les coûts (s'il n'existe pas de barème) et les délais se fondent davantage sur la pratique que sur les textes de loi. Ce qui introduit une part de subjectivité. C'est pourquoi *Doing Business* travaille avec des juristes bien familiarisés avec les formalités en question. Conformément à la méthode type utilisée pour les études des temps et des mouvements, *Doing Business* décompose chaque processus ou formalité, tels que la création d'une entreprise et son exploitation légale, en étapes distinctes afin de mieux estimer les délais respectifs. Ces estimations sont fournies par des spécialistes qui ont une grande expérience de ces formalités.

Au cours des sept dernières années, plus de 11 000 spécialistes dans 183 pays ont aidé à recueillir les données utilisées pour les indicateurs *Doing Business*. Le rapport de cette année a utilisé les informations fournies par plus de 8 000 spécialistes. Le tableau 14.1 indique le nombre de personnes interrogées par type d'indicateur. On trouvera sur le site Web de *Doing Business* le nombre de personnes interrogées par économie et par indicateur. Les personnes interrogées sont des spécialistes ou des représentants des gouvernements dont la routine est de gérer et conseiller sur les exigences juridiques et réglementaires couvertes par les thèmes de *Doing Business*. Étant donné que le rapport porte principalement sur les dispositions législatives et réglementaires, la plupart des personnes interrogées sont des juristes. Les questionnaires sur le crédit sont remplis par des responsables du registre sur le crédit ou de la centrale des risques. Les questionnaires sur le commerce transfrontalier, les impôts et les permis de construire sont adressés aux transitaires, comptables, architectes et autres professionnels.

La méthode de collecte des données utilisée par *Doing Business* se distingue de celle utilisée pour les enquêtes auprès des entreprises, qui donnent souvent une image plus étroite des perceptions et de l'expérience des entreprises. Un avocat d'affaires qui inscrit entre 100 et 150 entreprises par an au registre du commerce est mieux familiarisé avec la procédure qu'un entrepreneur qui le fera tout au plus une ou deux fois. Un juge en matière commerciale qui gère des douzaines de liquidations judiciaires par an en sait plus sur la question des faillites qu'un entrepreneur.

DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHODOLOGIE

La méthode de calcul de chaque indicateur est transparente, objective et facile à reproduire. D'éminents universitaires collaborent à l'élaboration des indicateurs, ce qui garantit leur rigueur académique. Sept des documents de référence sur les indicateurs ont été publiés dans des revues économiques à grand tirage. Un se trouve à une étape avancée de la publication.

Doing Business utilise la méthode des moyennes simples pour pondérer les sous-indicateurs et calculer les classements. D'autres méthodes ont été étudiées, telles que l'utilisation des composantes principales et des variables latentes. Les principales composantes et les variables latentes donnent des résultats de rendement presque identiques à ceux de la moyenne simple. Les tests montrent que chaque série d'indicateurs fournit de nouvelles informations. La méthode des moyennes simples est donc robuste.

AMÉLIORATIONS APPORTÉES À LA MÉTHODOLOGIE ET À LA RÉVISION DES DONNÉES

La méthodologie a été constamment améliorée au fil des ans. Les changements ont été essentiellement apportés à l'instigation des pays. S'agissant de l'exécution des contrats, par exemple, le montant du litige dans le scénario de base a été augmenté de 50 % à 200 % du revenu par habitant après la première année, lorsqu'il est apparu que les litiges portant sur des montants peu élevés avaient peu de chances d'être portés devant les tribunaux.

Un autre changement concerne la création d'entreprise. Le capital minimal obligatoire peut être un obstacle pour ceux qui souhaitent monter une affaire. Au départ, *Doing Business* mesurait le capital minimal requis, qu'il doive être intégralement versé d'avance ou non. Dans de nombreuses économies, une partie seulement des fonds propres doit être versée d'avance. Pour tenir compte des barrières effectives à l'entrée, seul le capital minimal versé est utilisé depuis 2004.

Le rapport de cette année inclut des changements dans la méthodologie fondamentale pour une série d'indicateurs, ceux sur l'embauche des travailleurs. L'hypothèse pour l'étude de cas standard a été changée pour prendre en considération une société à responsabilité limitée employant 60 employés plutôt que 201. La portée de cette question sur le travail de nuit et les congés hebdomadaires a été limitée aux activités manufacturières pour lesquelles un fonctionnement continu est économiquement nécessaire. Les

primes de salaires légales pour le travail de nuit et les congés hebdomadaires ne sont plus considérées comme étant une restriction si elles ne dépassent pas un seuil maximum. De plus, le calcul du taux du salaire minimum a été modifié pour s'assurer qu'une économie ne bénéficierait pas dans la notation de la baisse du salaire minimum à 1,25 dollars par jour, ajusté pour la parité du pouvoir d'achat. Ce niveau est cohérent avec les récents ajustements apportés par la Banque mondiale au seuil de pauvreté absolu. Enfin, le calcul du coût des licenciements a été ajusté, ainsi avoir des paiements d'indemnités de licenciement ou des protections contre le chômage en-dessous d'un certain seuil ne veut pas dire « meilleure notation » pour une économie.

Tous les changements de méthodologie sont expliqués dans le rapport et sur le site Web de *Doing Business*. On trouvera également sur ce site Web, pour chaque indicateur et chaque économie, des données historiques qui remontent à la première année pour laquelle l'indicateur ou l'économie a été inclus dans le rapport. Afin de pouvoir comparer ces séries chronologiques, on procède à un rétrocalcul des données en tenant compte des changements de méthode et des corrections de données. On peut aussi consulter sur le site Web toutes les séries de données originales utilisées pour les documents de référence.

Les informations sur les corrections des données dans le rapport peuvent être consultées sur le site Web. Une procédure de recours transparente permet à quiconque de contester les données. Si les erreurs sont confirmées après vérification des données, elles sont corrigées dans les meilleurs délais.

NOUVEAU CETTE ANNÉE

Le rapport de cette année présente les conclusions initiales dans deux nouveaux domaines : La facilité d'obtention d'un branchement électrique et le niveau d'adoption dans la législation nationale des aspects des normes fondamentales sur le travail de L'Organisation internationale

du travail concernant le travail des enfants. Aucune de ces deux séries d'indicateurs pilotes sont incluses dans les classements de *Doing Business*.

LES INDICATEURS PILOTES POUR OBTENIR DE L'ÉLECTRICITÉ

Là où la qualité et l'accessibilité des services d'infrastructures sont mauvaises, la productivité et la croissance des sociétés souffrent. Selon des enquêtes réalisées auprès d'entreprises dans 89 pays, l'électricité a été une des contraintes les plus importantes rencontrées par leur entreprise¹⁴. La série de données pilote de *Doing Business* est la première à comparer les services de distribution à travers le monde sur leur efficacité à répondre aux demandes de branchement des consommateurs.

Les indicateurs pilotes suivent le processus standard, une entreprise privée locale suit les procédures pour obtenir un branchement électrique. En appliquant sa méthodologie à l'approvisionnement d'électricité, *Doing Business* a pour objectif d'illustrer certaines des implications réelles des services d'infrastructures de mauvaise qualité pour les entrepreneurs. Les indicateurs complètent les indicateurs existants qui se concentrent sur la capacité de génération, les prix de consommation et la fiabilité de l'alimentation en électricité et ils permettent de plus amples recherches sur les effets du processus pour obtenir un branchement électrique sur les résultats économiques.

LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS

Les normes sur le travail de l'OIT sont la liberté d'association et le droit de négociation collective, l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants et le traitement équitable des conditions d'emploi. Les indicateurs de *Doing Business* sur l'embauche des travailleurs sont en harmonie avec ces normes fondamentales sur le travail mais ne mesurent pas leur conformité avec ces dernières. Pour compléter ces indicateurs,

Doing Business a lancé une recherche sur l'adoption de normes fondamentales sur le travail dans la législation nationale.

La recherche initiale se concentre sur la mise en œuvre nationale des dispositions en matière d'âge minimum incluant 2 conventions de l'organisation internationale du travail sur le travail des enfants. La convention 138, sur l'âge minimum pour commencer à travailler (1973), et la convention 182, sur les pires formes du travail infantile (1999).

Le rapport de cette année présente les conclusions initiales sur 102 pays (voir l'annexe sur la protection des travailleurs). Pour chaque pays, *Doing Business* a examiné si les lois nationales suivaient le seuil de l'âge minimum en ce qui concerne l'accès général à l'emploi (14 ou 15 ans, dépendant du développement de l'économie du pays et des écoles), pour le travail impliquant des activités dangereuses (18 ans) et pour des travaux légers (12 ou 13 ans, dépendant du développement de l'économie du pays et des écoles).

Dans le futur, la recherche s'étendra à plus de pays et à plus de domaines couverts par les normes fondamentales sur le travail. Sur la base de cela, les plans de *Doing Business* pour élaborer un indicateur de protection des travailleurs, un processus qui profitera des conseils d'un groupe consultatif avec une large représentation des parties intéressées. L'Organisation internationale du travail, qui a le leadership sur les normes fondamentales sur le travail, sera une source essentielle et agira en tant que guide dans ce processus. Pendant que ce processus est en cours, l'indicateur sur l'embauche des travailleurs a été enlevé comme guide de référence dans le questionnaire de la Banque mondiale sur l'Évaluation des Politiques et Institutions Nationales (EPIN) et le personnel du Groupe de la Banque mondiale a été instruit de ne peut pas utiliser l'indicateur comme base pour donner des conseils en matière de politique, ainsi que pour évaluer des programmes de développement des pays ou les stratégies d'assistance.

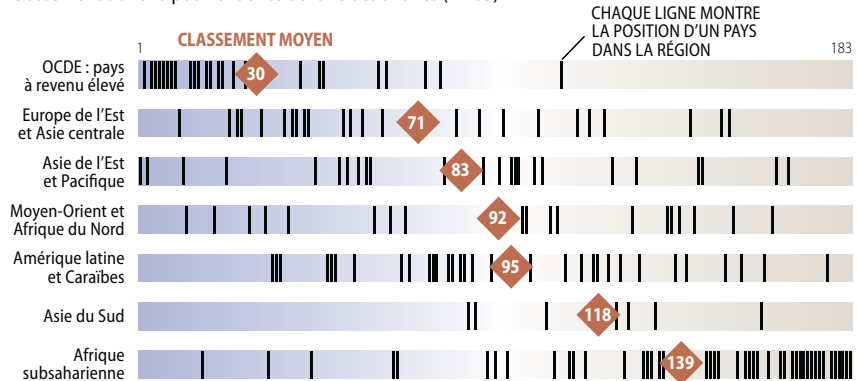
1. Le modèle des coûts standard est une méthode destinée à mesurer la charge administrative imposée aux entreprises par la réglementation en vigueur. Cette méthode peut servir à mesurer l'effet d'une loi particulière ou de certains aspects de la législation, ou encore à évaluer la législation d'un pays dans son ensemble.
2. Cet rapport a utilisé un examen effectué par le Groupe indépendant d'évaluation du Groupe de la Banque mondiale (2008).
3. De Soto (2000).
4. Les indicateurs se rapportent au commerce transfrontalier et au traitement des permis de construire et les indicateurs pilotes sur l'obtention d'électricité prennent en compte les aspects limités des infrastructures de l'économie, incluant le transport à l'intérieur des terres des biens et des branchements des services pour les entreprises.
5. <http://subnational.doingbusiness.org>.
6. Schneider (2005).
7. <http://www.enterprisesurveys.org>.
8. Narayan et les autres (2000).
9. Banque mondiale (2003).
10. <http://scholar.google.com>.
11. Par exemple, Masatlioglu et Rigolini (2008), Kaplan, Piedra et Seira (2008), Ardagna et Lusagi (2009) et Djankov et les autres (à paraître).
12. Par exemple, Alesina et les autres (2005), Perotti et Volpin (2004), Klapper, Laeven et Rajan (2006), Fisman et Sarria-Allende (2004), Antunes et Cavalcanti (2007), Barseghyan (2008), Djankov et les autres (à paraître) et Klapper, Lewin et Quesada Delgado (2009).
13. Par exemple, Freund et Bolaky (2008), Chang, Kaltani et Loayza (2009) et Helpman, Melitz et Rubinstein (2008).
14. Selon les données de l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises réalisée dans 89 pays, 15,6 % des dirigeants d'entreprises considèrent que l'électricité est la contrainte la plus sérieuse, tandis qu'une part similaire (15,7 %) considère l'accès au financement comme étant la contrainte la plus sérieuse <http://www.enterprisesurveys.org>.
15. Voir, par exemple, les données de l'Agence internationale de l'énergie ou les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises (<http://www.enterprisesurveys.org>).

Présentation générale

FIGURE 1.1

Quelles sont les régions dotées des réglementations les plus favorables aux affaires ?

Classement DB2010 pour la facilité de faire des affaires (1-183)



Source : Base de données *Doing Business*.

L'année qui vient de s'écouler a été rude pour la pratique des affaires. Les entreprises du monde entier ont dû faire face aux effets de la crise financière qui a commencé dans les économies riches mais qui a conduit à un ralentissement économique mondial. L'accès au financement est devenu plus difficile. La demande de nombreux produits s'est écroulée sur les marchés nationaux et internationaux et le commerce a ralenti dans le monde entier. Les responsables politiques et les gouvernements font également face à d'importants défis — de la stabilisation du secteur financier et de la restauration de la confiance à la lutte contre l'augmentation du chômage et à la mise en place de mesures de protection sociales, étant donné que l'on estime à 50 millions le nombre de personnes qui risquent de

perdre leur emploi à cause de la crise¹. Et tout cela face à une augmentation de la dette publique étant donné que les plans de relance budgétaire se sont heurtés à des revenus fiscaux restreints.

Malgré les nombreux défis, par rapport à toutes les années précédentes depuis 2004 lorsque *Doing Business* a commencé à suivre les réformes à travers ses indicateurs, l'année 2008–2009 a vu bien plus de gouvernements mettre en œuvre des réformes réglementaires avec pour objectif de faciliter les affaires. *Doing Business* a enregistré 287 réformes dans 131 économies entre juin 2008 et mai 2009, 20 % de plus que l'année précédente. Les réformateurs ont concentré leurs efforts pour faciliter la création et le fonctionnement d'une entreprise, renforcer les droits de

propriété et améliorer l'efficacité de la résolution des litiges commerciaux et des procédures de faillite.

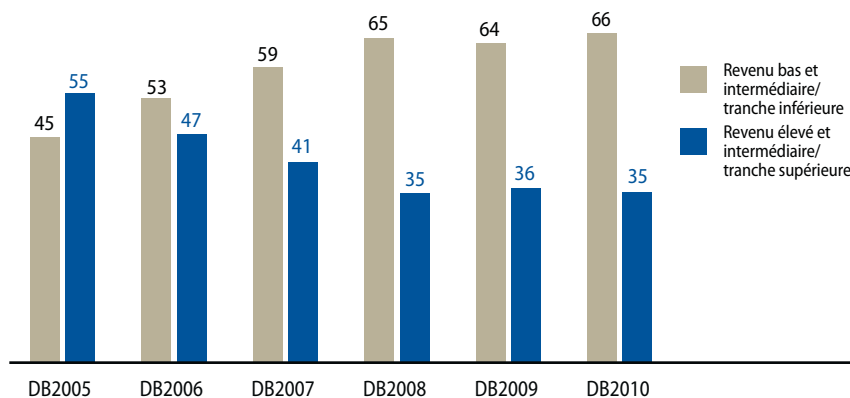
La réforme de la réglementation des affaires n'est pas en elle-même une recette pour se redresser des troubles financiers ou économiques. De nombreux autres facteurs entrent en jeu. Les indicateurs de *Doing Business* n'évaluent pas la réglementation du marché ou la solidité des infrastructures financières, deux facteurs importants pour comprendre certaines causes sous-jacentes de la crise financière mondiale. Ils ne prennent pas non plus en compte tous les facteurs qui sont importants pour les entreprises, tels que les conditions macroéconomiques, l'infrastructure, les qualifications de la main-d'œuvre ou la sécurité.

Pendant, le cadre réglementaire pour les entreprises peut influencer la manière dont celles-ci font face à la crise et la manière dont elles sont capables de saisir les opportunités lorsque la reprise s'amorcera. Là où la réglementation des affaires est transparente et efficace, il est plus facile pour les entreprises de se réorienter et pour de nouvelles entreprises de se lancer. Des procédures judiciaires et de faillite efficaces peuvent permettre de réallouer rapidement les actifs. Des droits de propriété solides et des protections pour les investisseurs peuvent permettre d'établir le fondement de confiance nécessaire lorsque les investisseurs recommenceront à investir.

FIGURE 1.2

Réformes plus probables dans les pays à revenu bas et à faible revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Distribution par groupe de revenu des réformes facilitant les affaires (%)



Source : Base de données *Doing Business*.

TABLEAU 1.1

Les 10 premiers pays réformateurs en 2008–2009

Pays	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Rwanda	✓		✓	✓	✓	✓		✓		✓
République kirghize	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Bélarus	✓	✓	✓	✓			✓	✓		
Émirats arabes unis	✓	✓						✓		
Moldova	✓			✓			✓			
Colombie	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓
Tadjikistan	✓	✓			✓	✓				✓
Égypte, Rép. arabe d'	✓	✓			✓				✓	
Libéria	✓	✓						✓		

Note : Les pays sont classés en fonction du nombre et de l'impact de leurs réformes. *Doing Business* commence par sélectionner les pays ayant effectué des réformes qui facilitent la pratique des affaires dans au moins trois domaines couverts par le rapport. Ensuite, les pays sont classés en fonction de l'amélioration de leur rang pour la facilité de faire des affaires par rapport à l'année précédente. Plus cette amélioration est importante, meilleur est le classement.

Source : Base de données *Doing Business* database.

Reconnaissant l'importance des entreprises — en particulier les petites et moyennes entreprises — pour créer des emplois et générer des recettes, certains gouvernements, notamment ceux de la Chine, la République de Corée, la Malaisie et la Russie, ont inclus des réformes de réglementation des affaires dans leurs plans de reprise économique. Cependant, la plupart des réformes enregistrées en 2008–2009 faisaient partie d'efforts à long terme pour augmenter la compétitivité et pour encourager la création d'entreprises et d'emplois en améliorant le cadre réglementaire pour les entreprises. Et la plupart ont eu lieu dans les économies en voie de développement (figure 1.2).

LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ONT IMPOSÉ UN RYTHME RAPIDE — AVEC LE RWANDA EN TÊTE

Les pays à revenu faible et intermédiaire représentent deux tiers des réformes enregistrées par *Doing Business* en 2008–2009, poursuivant une tendance qui a débuté il y a trois ans. En effet, les trois quarts des pays couverts par *Doing Business* ont effectué des réformes. Et pour la première fois un pays d'Afrique subsaharienne, le Rwanda, arrive en tête dans les réformes *Doing Business* (tableau 1.1).

Depuis 2001, le Rwanda a réformé de manière constante ses lois commerciales et ses institutions. L'année dernière, le Rwanda a introduit une nouvelle loi sur les sociétés qui simplifie la création des entreprises et renforce les protections des actionnaires minoritaires (figure 1.3). Les entrepreneurs peuvent maintenant créer une entreprise en 2 procédures et 3 jours. Les transactions entre parties font l'objet d'exigences d'approbation et de divulgation plus strictes. Les dispositions juridiques régissant la responsabilité des dirigeants d'entreprise dans le cas de transactions préjudiciables entre les parties intéressées ont également été renforcées.

Le Rwanda a amélioré ses réglementations pour faciliter l'accès au crédit par l'adoption de deux nouvelles lois. La nouvelle loi relative aux sûretés mobilières facilite les prêts garantis en permettant à une gamme plus large d'actifs d'être utilisés comme garantie bancaire. La loi permet également une entente extra-judiciaire de sûretés mobilières aux créanciers nantis et leur donne une priorité absolue dans le cadre de la faillite. L'adoption de la nouvelle loi sur l'insolvabilité au Rwanda a simplifié les procédures de réorganisation.

Les réformes ont également inclus des mesures visant à accélérer le commerce transfrontalier et l'enregistrement des propriétés foncières. Les retards aux

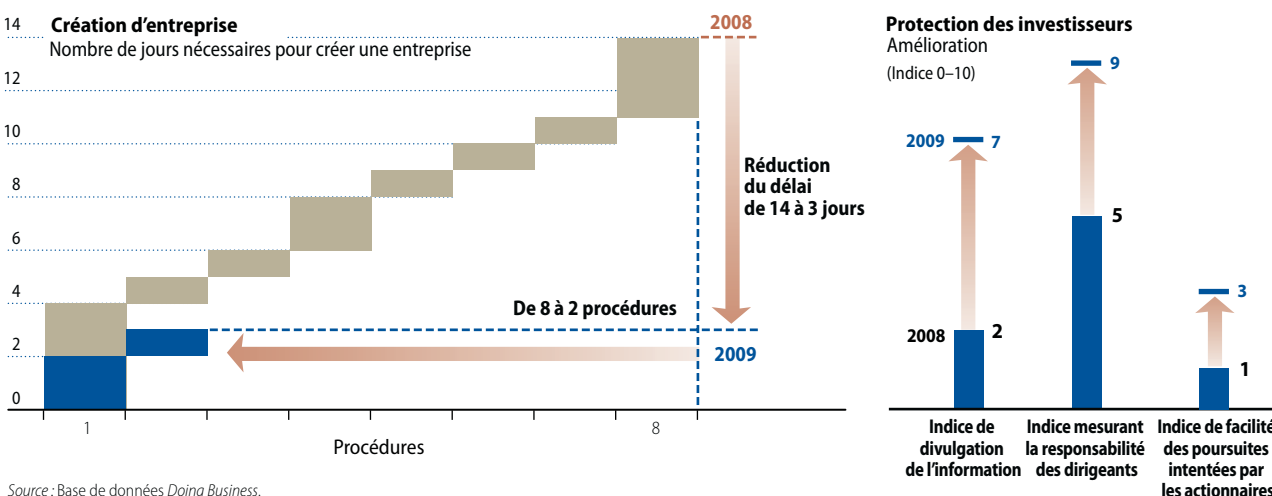
frontières ont été réduits grâce à des heures d'ouverture plus longues, et des exigences en matière de documentation plus simples. Les réformes ont retiré les goulots d'étranglement qui existaient au niveau du registre des propriétés et de l'Administration des recettes fiscales, en réduisant le temps exigé pour enregistrer une propriété de 255 jours.

Cinq autres pays à revenu faible et intermédiaire — la République arabe d'Égypte, le Libéria, la Moldavie, le Kirghizstan et le Tadjikistan — ont rejoint le Rwanda sur la liste des meilleurs réformateurs mondiaux. Ces dix premiers pays réformateurs, grâce à des réformes dans trois ou plus sur les dix domaines évalués dans *Doing Business*, ont amélioré le plus la facilité de faire des affaires. Le classement d'un pays sur sa facilité de faire des affaires ne raconte pas toute l'histoire sur son environnement des affaires. Et il reste encore une marge pour réformer le Libéria, par exemple, est classé à la 149^e place, et le Tadjikistan à la 152^e. Cependant, une amélioration de ce classement n'indique pas forcément que le gouvernement prend des mesures pour rendre le cadre réglementaire local plus propice aux affaires.

Le moment est plus opportun que jamais pour mener de telles réformes. De nombreuses entreprises dans les pays en voie de développement ont été touchées par une

FIGURE 1.3

La nouvelle loi sur le droit des sociétés au Rwanda simplifie la création d'entreprise et renforce la protection des investisseurs



Source : Base de données *Doing Business*.

demande plus faible de leurs exportations, une baisse de leurs flux de capitaux et de leurs envois de fonds. En même temps, les entreprises dans les pays à revenu faible, en moyenne, font toujours face à deux fois plus de contraintes réglementaires par rapport à leurs homologues dans les pays à revenus élevés lorsqu'ils créent une entreprise, transfèrent une propriété, remplissent leurs avis d'imposition ou résolvent un litige commercial au tribunal. Seulement 2 % des adultes en moyenne ont des antécédents en matière de crédit dans les pays à revenus faibles contre 52 % dans les pays à revenus élevés. Les pays développés ont, en moyenne, 10 fois plus de nouvelles entreprises enregistrées par adulte qu'en Afrique et au Moyen-Orient — et la densité d'une entreprise est 4 fois celle des pays en voie de développement².

Les contraintes réglementaires peuvent pousser les entreprises — et l'emploi —

dans le secteur informel. Dans ce cas, les entreprises ne sont pas enregistrées, ne paient pas d'impôts, ont un accès limité au crédit et aux institutions, et les travailleurs ne bénéficient pas des protections prévues par la loi. On s'attend à ce que la crise mondiale intensifie le secteur informel. On estime déjà que presque deux tiers des travailleurs mondiaux sont employés dans le secteur informel³. La plupart dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Et une part disproportionnée concerne des groupes déjà vulnérables comme les jeunes et les femmes⁴.

La plupart des réformes enregistrées par *Doing Business* sont dans des pays en voie de développement et mettent toujours l'accent sur la réduction et la simplification des formalités bureaucratiques. Au cours de ces six dernières années, 80 % des réformes dans les pays à revenu faible et intermédiaire avaient comme objectif de réduire les contraintes administratives pour les entreprises, principalement en facilitant la création des entreprises et le commerce. Cela a du sens et répond à d'importants besoins. Lorsqu'en 2008 les entreprises du secteur informel ont été questionnées sur les obstacles auxquels elles faisaient face pour formellement enregistrer leur activité, 67 % en Côte d'Ivoire et 57 % à Madagascar ont cité les frais d'enregistrement comme étant un obstacle majeur ou très strict⁵.

En facilitant la création d'entreprise et le commerce transfrontalier, d'importants progrès peuvent être accomplis par le biais

de réformes administratives rentables. Le guichet unique pour créer une entreprise au Burkina Faso coûte 200 000 dollars. Le coût en Azerbaïdjan est de 5 millions de dollars. Et les coûts sont loin d'être compensés par les profits que peuvent réaliser les entreprises — estimés à 1,7 million de dollars par an au Burkina Faso et 8,4 millions de dollars en Azerbaïdjan. Des systèmes organisés et efficaces facilitent l'exécution correcte de la loi, un défi particulier dans de nombreux pays en voie de développement où les ressources sont limitées. Des systèmes d'inspection basés sur le risque aux douanes ou dans le secteur de la construction permettent aux fonctionnaires de concentrer leurs ressources et de porter leur attention là où ils sont le plus nécessaires.

Certains gouvernements réformateurs sont allés plus loin, en introduisant de nouvelles législations visant à renforcer les droits de propriété et à améliorer la protection juridique des investisseurs. Certains pays en post-conflit, incluant l'Afghanistan, le Rwanda et la Sierra Leone, ont introduit de nouvelles lois sur les sociétés et les garanties bancaires, établissant une base juridique pour les marchés futurs (tableau 1.2).

Bien sûr, de nombreux défis restent à relever. Les banques en Afghanistan ne vont pas du jour au lendemain augmenter les prêts et accepter des sûretés mobilières comme garantie, seulement à cause de la nouvelle législation sur l'utilisation des

TABLEAU 1.2

Premiers réformateurs en 2008–2009 par thème

Création d'entreprise	Samoa
Octroi de permis de construire	Royaume-Uni
Embauche des travailleurs	Rwanda
Transfert de propriété	Maurice
Obtention de prêts	Rwanda
Protection des investisseurs	Rwanda
Paiement des taxes et impôts	Timor-Leste
Commerce transfrontalier	Géorgie
Exécution des contrats	Botswana
Fermeture d'entreprise	Malawi

Source : Base de données *Doing Business*.

TABLEAU 1.3

Classement pour la facilité de faire des affaires

Classe- ment DB2010	CLASSE- MENT DB2009	PAYS	RÉFORMES 2010	Classe- ment DB2010	CLASSE- MENT DB2009	PAYS	RÉFORMES 2010	Classe- ment DB2010	CLASSE- MENT DB2009	PAYS	RÉFORMES 2010
1	1	Singapour	3	63	64	Kazakhstan	3	124	122	Paraguay	1
2	2	Nouvelle-Zélande	0	64	53	Luxembourg	1	125	120	Nigéria	1
3	3	Hong Kong, Chine	3	65	60	Oman	2	126	124	Bhoutan	0
4	4	États-Unis	0	66	54	Namibie	0	127	125	Micronésie, États fédérés de	0
5	6	Royaume-Uni	2	67	143	Rwanda	7	128	130	Maroc	1
6	5	Danemark	0	68	59	Bahamas (les)	0	129	127	Brésil	1
7	7	Irlande	1	69	73	Tunisie	2	130	128	Lesotho	0
8	8	Canada	0	70	62	Saint-Vincent- et-les-Grenadines	2	131	126	Tanzanie	0
9	9	Australie	0	71	77	Monténégro	4	132	131	Malawi	2
10	10	Norvège	1	72	72	Pologne	4	133	132	Inde	1
11	16	Géorgie	2	73	63	Turquie	1	134	144	Madagascar	1
12	12	Thaïlande	1	74	66	République tchèque	3	135	140	Mozambique	2
13	15	Arabie saoudite	2	75	67	Jamaïque	1	136	134	Algérie	4
14	11	Islande	1	76	70	Saint-Kitts-et-Nevis	1	137	142	Iran, Rép. islamique d'	4
15	13	Japon	0	77	83	Panama	2	138	133	Équateur	0
16	14	Finlande	1	78	74	Italie	0	139	137	Cisjordanie et Gaza	2
17	24	Maurice	6	79	79	Kiribati	0	140	135	Gambie	0
18	17	Suède	0	80	75	Belize	0	141	136	Honduras	3
19	23	Corée, Rép. de	2	81	78	Trinité-et-Tobago	0	142	146	Ukraine	1
20	18	Bahreïn	1	82	89	Albanie	3	143	138	République arabe syrienne	1
21	19	Suisse	0	83	76	Dominique	0	144	141	Philippines	3
22	20	Belgique	2	84	81	El Salvador	0	145	139	Cambodge	0
23	21	Malaisie	2	85	85	Pakistan	1	146	147	Cap-Vert	2
24	22	Estonie	2	86	102	République dominicaine	1	147	155	Burkina Faso	5
25	27	Allemagne	2	87	71	Maldives	0	148	156	Sierra Leone	5
26	25	Lituanie	1	88	90	Serbie	2	149	159	Libéria	3
27	30	Lettonie	2	89	86	Chine	1	150	145	Ouzbékistan	2
28	26	Autriche	0	90	99	Zambie	1	151	154	Haïti	2
29	29	Israël	1	91	88	Grenade	2	152	164	Tadjikistan	5
30	28	Pays-Bas	1	92	87	Ghana	1	153	150	Iraq	0
31	31	France	2	93	91	Viet Nam	2	154	149	Soudan	2
32	69	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	7	94	108	Moldova	3	155	148	Suriname	0
33	47	Émirats arabes unis	3	95	84	Kenya	1	156	162	Mali	5
34	32	Afrique du Sud	1	96	94	Brunéi Darussalam	1	157	152	Sénégal	1
35	33	Puerto Rico	0	97	92	Palaos	0	158	151	Gabon	0
36	34	Ste Lucie	1	98	93	Îles Marshall	0	159	160	Zimbabwe	1
37	49	Colombie	8	99	103	Yémen, Rép. du	3	160	168	Afghanistan	3
38	38	Azerbaïdjan	2	100	104	Jordanie	6	161	158	Bolivie	0
39	37	Qatar	0	101	98	Guyana	2	162	153	Comores	0
40	36	Chypre	0	102	95	Papouasie-Nouvelle- Guinée	1	163	157	Djibouti	1
41	80	République kirghize	7	103	110	Croatie	1	164	173	Timor-Leste	1
42	35	République slovaque	1	104	96	Îles Salomon	0	165	166	Togo	2
43	50	Arménie	3	105	97	Sri Lanka	1	166	161	Mauritanie	0
44	42	Bulgarie	2	106	116	Égypte, Rép. arabe d'	4	167	165	RDP lao	1
45	39	Botswana	2	107	111	Éthiopie	3	168	163	Côte d'Ivoire	0
46	61	Taiwan (Chine)	2	108	101	Liban	2	169	170	Angola	3
47	41	Hongrie	1	109	100	Grèce	1	170	169	Guinée équatoriale	0
48	48	Portugal	4	110	117	Guatemala	4	171	167	Cameroun	3
49	40	Chili	0	111	105	Seychelles	0	172	172	Bénin	2
50	44	Antigua-et-Barbuda	0	112	106	Ouganda	1	173	171	Guinée	0
51	55	Mexique	2	113	107	Kosovo	1	174	174	Niger	1
52	46	Tonga	1	114	109	Uruguay	1	175	175	Érythrée	0
53	58	Slovénie	2	115	114	Swaziland	0	176	177	Burundi	0
54	43	Fidji	1	116	119	Bosnie-Herzégovine	1	177	178	Venezuela, RB	0
55	45	Roumanie	1	117	113	Nicaragua	0	178	176	Tchad	0
56	65	Pérou	6	118	112	Argentine	1	179	179	Congo, Rép.	0
57	68	Samoa	2	119	115	Bangladesh	3	180	180	Sao Tomé-et-Principe	0
58	82	Bélarus	6	120	118	Fédération de Russie	3	181	181	Guinée-Bissau	1
59	57	Vanuatu	1	121	121	Costa Rica	1	182	182	Congo, Rép. dém. du	1
60	56	Mongolie	0	122	129	Indonésie	3	183	183	République centrafricaine	1
61	52	Koweït	2	123	123	Népal	1				
62	51	Espagne	1								

Note : Le classement de chaque pays est en date de juin 2009 et figure également dans les tableaux par pays. Le classement pour la facilité de faire des affaires est la moyenne des classements des pays dans les dix thèmes couverts par *Doing Business 2010*. Les classements de l'an dernier figurent en italique. Ceux-ci tiennent compte des changements de méthodologie, des corrections de données et de l'addition de deux pays.

Source : Base de données *Doing Business*.

sûretés mobilières. Pour être efficace, une nouvelle législation doit être communiquée correctement et adoptée par le secteur public et privé. De plus, une réforme réglementaire ne fonctionne pas dans le vide. De nouvelles preuves suggèrent que la structure de la gouvernance d'un pays et les ressources naturelles influencent la motivation à faire des réformes⁶.

Cependant, même dans des circonstances difficiles, créer un cadre réglementaire doté de procédures administratives efficaces et d'une protection solide des droits de propriété, peut préparer les entreprises et les investisseurs pour qu'ils saisissent les opportunités lorsque l'économie se développe. De nouvelles recherches suggèrent que si les bonnes conditions sont réunies, en particulier dans les pays à revenu faible, de simples mesures peuvent faire la différence. Une analyse des réformes enregistrées sur 6 ans par *Doing Business* a montré que dans des pays relativement pauvres mais bien gouvernés, une réduction de 10 jours dans le temps nécessaire pour créer une entreprise était associée à une augmentation de 0,4 % du taux de croissance et de 0,27 % du taux d'investissement⁷.

INSPIRÉS PAR LES VOISINS, LES RÉFORMATEURS ACCÉLÈRENT LE PAS

Entre 2008–2009, les réformes enregistrées par *Doing Business* ont pris de l'ampleur dans le monde entier, avec au moins 60 % des pays effectuant des réformes dans chaque région (tableau 1.3). Les réformateurs ont été particulièrement actifs dans 2 régions, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Dans ces deux régions, la concurrence entre voisins a joué un rôle dans la motivation à effectuer des réformes.

Les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, la région la plus touchée par la crise, ont été les réformateurs les plus actifs pour la sixième année consécutive. Vingt-six des 27 pays de la région ont réformé dans au moins un domaine couvert par *Doing Business*. En 2004–2005 et 2005–2006, les

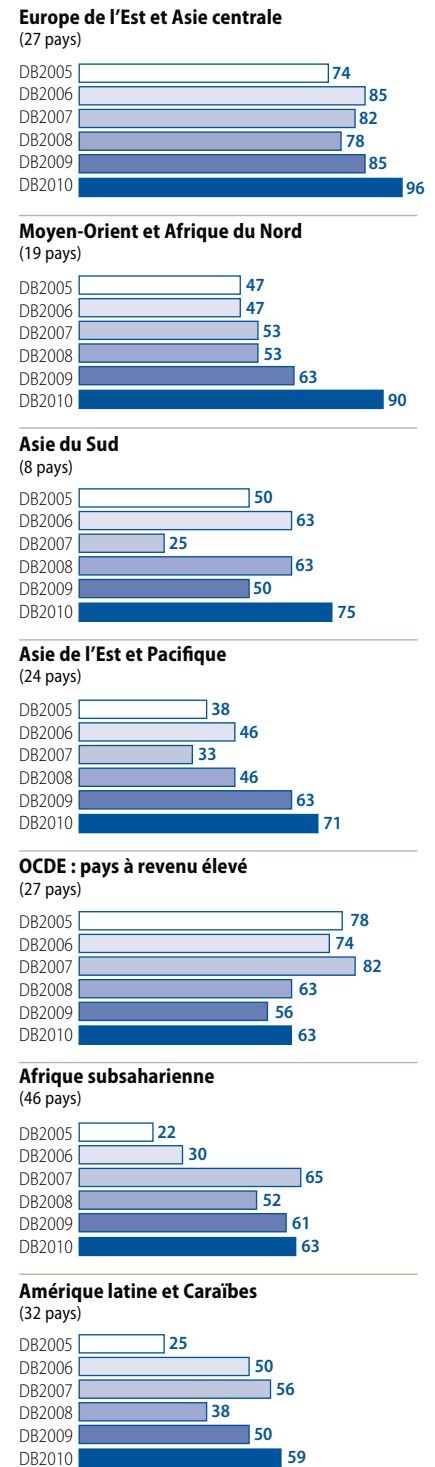
10 pays accédant à l'Union européenne ont totalisé 84 réformes, soit 60 % du total de la région. Les autres ont suivi, avec de bons résultats pour certains. Depuis 2004, des registres privés sur le crédit ont été créés dans 16 pays de la région. Aujourd'hui, 94 % des adultes en Serbie, 77 % en Croatie et 30 % au Kazakhstan et en Roumanie ont des antécédents en matière de crédit. Il y a cinq ans, aucun n'en avait. Les enquêtes menées par Enterprise Survey ont montré qu'en 2008 moins de 6 % des entreprises envisageaient de faire des versements occultes pour faire faire des choses en Estonie, en Slovénie et en République Slovaque — un très net recul par rapport aux 18 %, 14 % et 33 % en 2005⁸. Au cours des trois dernières années, les réformes se sont déplacées vers les pays à l'est de l'Union européenne. L'Albanie, la Biélorussie, le Kirghizistan, et l'ex-République yougoslave de Macédoine, ont mis en œuvre des réformes dans plusieurs domaines pour la troisième année consécutive. Inspirés par leurs voisins, le Kazakhstan, le Monténégro et le Tadjikistan ont augmenté leurs efforts l'an dernier pour mettre en place des réformes.

Les gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont maintenant en train de réformer au même rythme que l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale (figure 1.4). Dix-sept des 19 économies ont fait des réformes en 2008–2009. L'Égypte, la Jordanie, et les Émirats arabes unis font partie des réformateurs les plus actifs. Ces dernières années, les pays de la région se sont échangés les pratiques de réformes entre les uns et les autres. Huit pays de la région ont réduit ou éliminé l'obligation de dépôt du capital minimal requis pour créer une entreprise depuis 2005. Cinq d'entre elles avaient les exigences les plus importantes au monde — jusqu'à 120 000 dollars en Arabie saoudite jusqu'en 2007. L'Égypte, la Jordanie, le Maroc, l'Arabie saoudite, la Tunisie, les Émirats arabes unis et la République du Yémen utilisent tous des guichets uniques pour créer une entreprise. En 2008–2009, les réformes se sont également intensifiées dans d'autres domaines, en simplifiant le processus d'obtention des permis de

FIGURE 1.4

Europe de l'Est & Asie centrale et Moyen-Orient & Afrique du Nord — les réformateurs les plus actifs en 2008–2009

La part des pays où au moins 1 réforme a facilité la pratique des affaires (%) par année de publication du rapport *Doing Business*

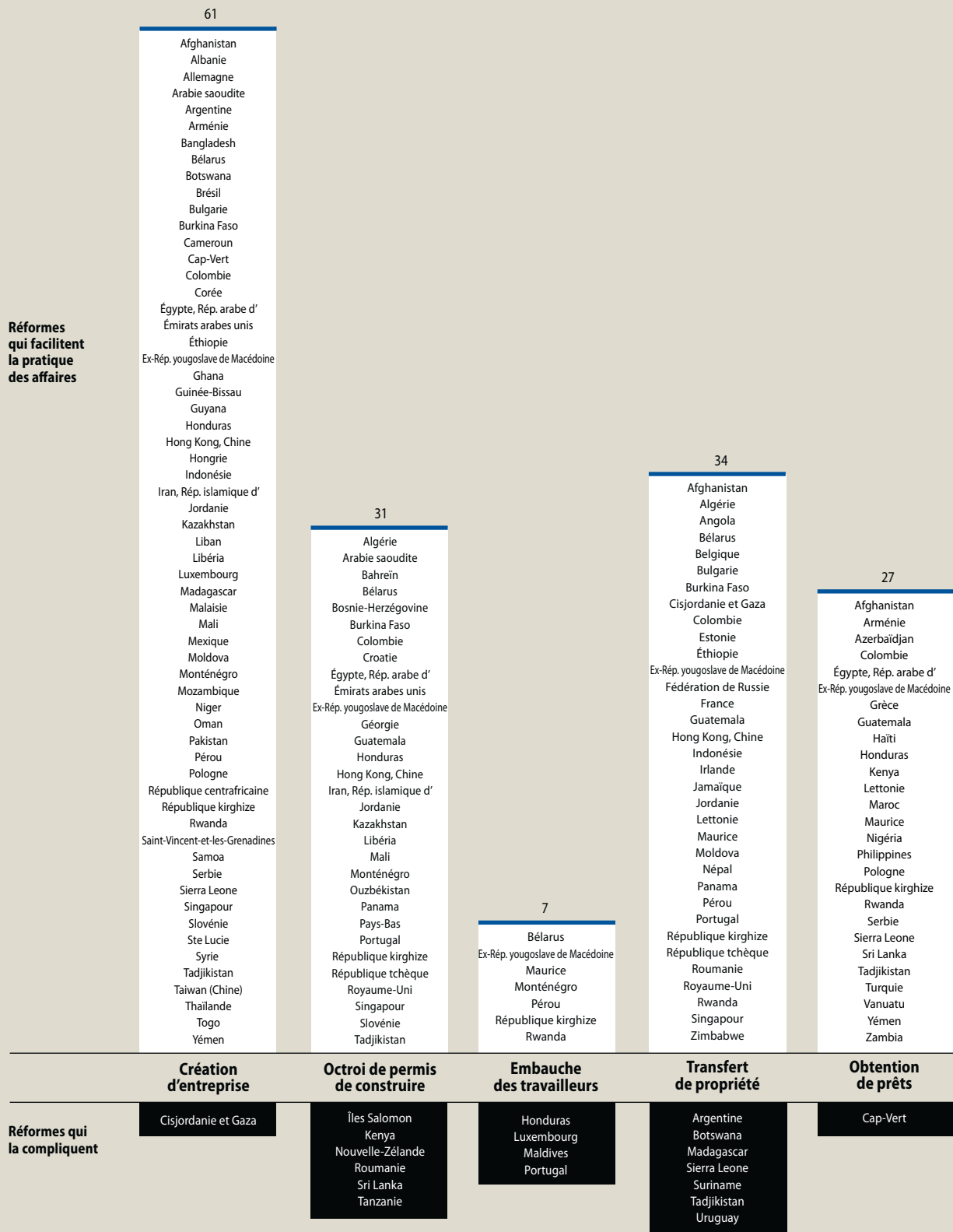


Note : la République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie ont été reclassées d'Europe de l'Est et Asie centrale à OCDE : pays à revenu élevé en 2008.

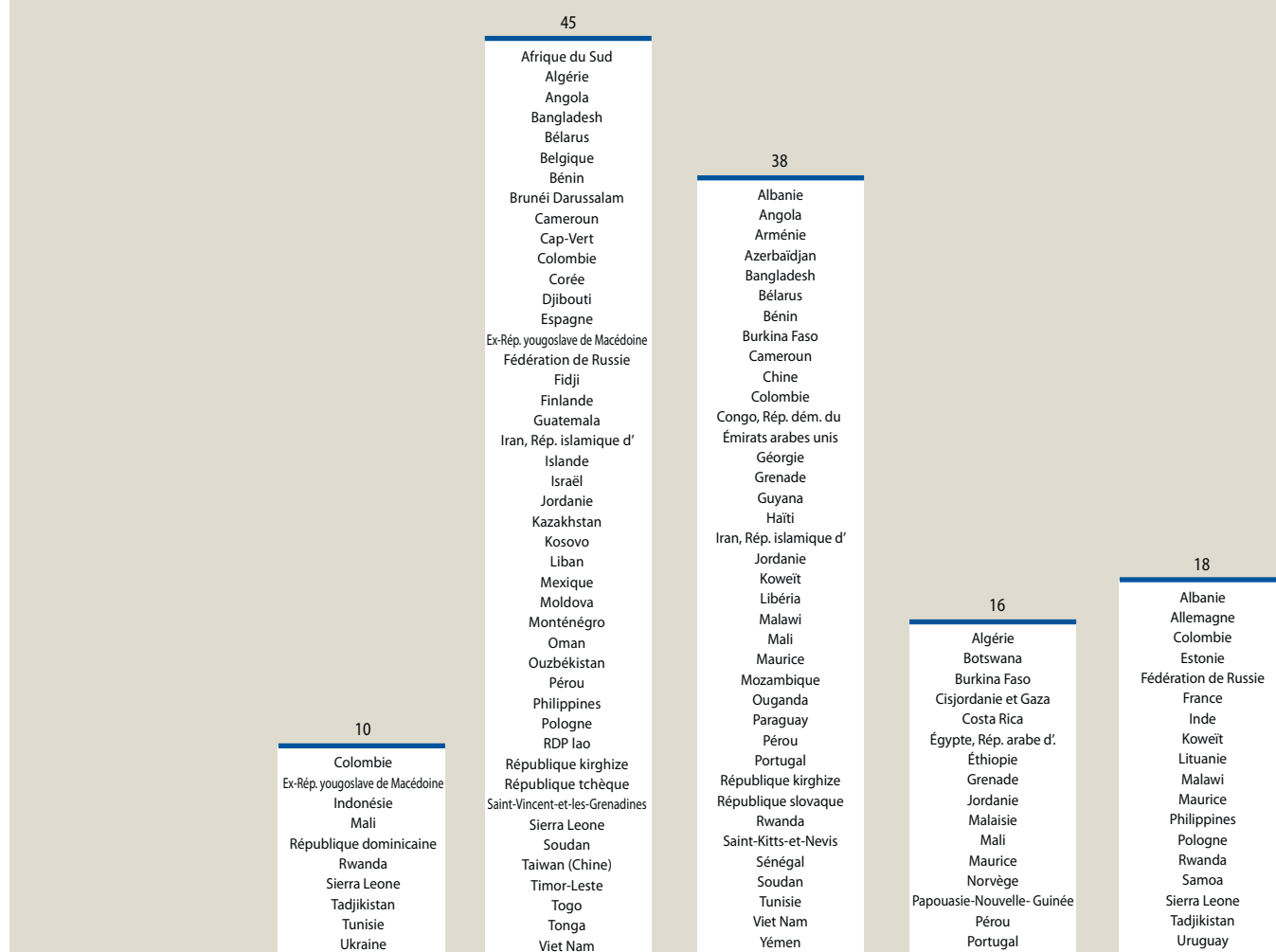
Source : Base de données *Doing Business*.

FIGURE 1.5

287 réformes en 2008–2009 ont facilité la pratique des affaires — 27 l'ont compliquée



Source : Base de données Doing Business.

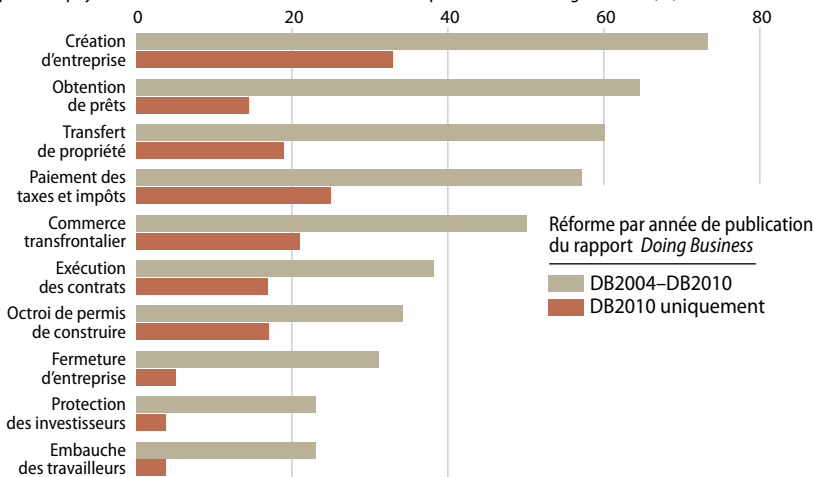

Protection des investisseurs
Paiement des taxes et impôts
Commerce transfrontalier
Exécution des contrats
Fermeture d'entreprise

Cambodge
Congo, Rép. dém. du
Lituanie
Roumanie
Tunisie
Venezuela

Sierra Leone

Roumanie

FIGURE 1.6

Les trois quarts des pays ont facilité les affairesLa part des pays mettant en œuvre des réformes dans chaque thème de *Doing Business* (%)

Note : tous les thèmes ne sont pas couverts pour la période entière. Le transfert de propriété a été introduit dans le rapport *Doing Business* 2005, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier, l'octroi de permis de construire et la protection des investisseurs dans le *Doing Business* 2006.

Source : Base de données *Doing Business*.

construire, du commerce transfrontalier et de l'exécution des contrats par le biais des tribunaux.

Les réformes en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été également intensifiées, 19 pays sur 32 ont effectué des réformes. La Colombie, le Guatemala, et le Pérou ont, chacun réformé dans au moins 4 domaines. Et trois états insulaires des Caraïbes ont effectué des réformes pour la première fois — Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis et Sainte-Lucie.

En Afrique subsaharienne, 29 pays sur 46 ont fait des réformes en 2008-2009, pour un total de 67 réformes. Comme l'année précédente, presque la moitié des réformes dans la région s'est concentrée sur la facilité de création d'une entreprise ou sur le commerce transfrontalier. En Asie du Sud, 6 pays sur 8 ont effectué des réformes. En Asie de l'Est et dans la région du Pacifique, 17 pays sur 24 ont effectué des réformes.

Parmi les pays à revenu élevé de l'OCDE, 17 ont fait des réformes, en se concentrant principalement sur la lourdeur de l'impôt sur les sociétés et sur l'amélioration des systèmes d'enregistrement des propriétés. L'Allemagne a créé une nouvelle forme de société à responsabilité limitée, se débarrassant des formalités pour la création d'entreprises vieilles de 100 ans.

L'Allemagne n'est pas étrangère à la concurrence réglementaire. Ces dernières années, profitant du marché commun de l'UE, les sociétés à responsabilité limitée allemandes se sont enregistrées de plus en plus au Royaume-Uni, où l'enregistrement est plus facile et moins coûteux, plutôt qu'en Allemagne. Il se peut que la nouvelle loi inverse cette tendance.

TEMPS DE CRISE — UNE OPPORTUNITÉ POUR RÉFORMER

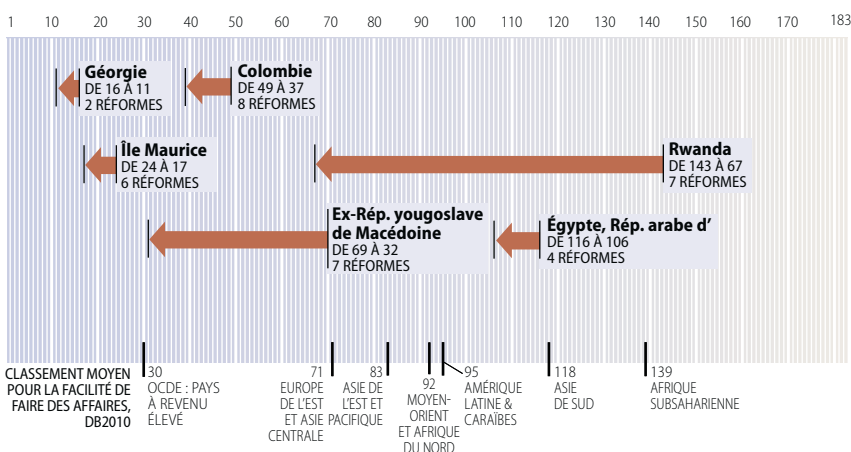
Les réformes réglementaires peuvent être difficiles et peuvent prendre du temps, en particulier si elles impliquent des changements juridiques. Certaines réformes exigent également des compromis politiques difficiles. Il n'est pas surprenant que la plupart des réformes enregistrées par *Doing Business* en 2008-2009 avaient pour objectif de réduire les contraintes administratives. Au moins 30 pays ont amélioré leur processus d'obtention du permis de construire, d'enregistrement des propriétés ou du commerce transfrontalier, tandis que 61 autres ont facilité la création d'entreprises. En revanche, seuls 8 pays ont amendé leurs lois sur les garanties bancaires ou les sûretés mobilières — et seulement 11 ont amendé leurs codes du travail, 7 les ont rendus plus flexibles et 4 optant pour

plus de rigidité (figure 1.5). Des pressions extérieures sont souvent requises pour faire passer des changements juridiques substantiels. Dans ce sens, la crise actuelle peut représenter une opportunité.

Historiquement, de nombreuses réformes ont été provoquées par des périodes de récession ou de crise financière. La crise en Asie de l'Est a motivé de nombreux pays à reconstruire leur système de faillite. Certains pays, tels que Singapour et la Thaïlande, ont réformé des lois visant à renforcer les protections des investisseurs. Des réformes après-crise sur la faillite ont également été adoptées en Turquie en 2003-2004 et en Colombie en 1999. Aux États-Unis, la grande dépression a suscité la première réforme globale sur la faillite, en 50 ans. L'année dernière, 18 pays ont réformé leur régime sur les faillites, comme cela est mesuré par *Doing Business*. Ce nombre peut augmenter dans les années à venir quand les pays auront à faire face au besoin de régler des crises systémiques. En période de récession, il devient particulièrement important de s'assurer que les entreprises continuent leur exploitation, et de préserver les emplois. Et plus vite les actifs des entreprises non-viables peuvent être libérés, plus il est facile de remobiliser ces actifs.

La France et l'Allemagne ont été parmi les premières à réformer leur système sur les faillites en réponse à la crise actuelle. En Europe de l'Est et en Asie centrale, plusieurs économies ont récemment commencé à en faire de même. La nouvelle loi sur l'insolvabilité adoptée par la Lettonie est entrée en vigueur en janvier 2008, et celle de la Lituanie en juillet 2008. Et en décembre 2008, l'Estonie a adopté une nouvelle loi sur la réorganisation qui met en place une procédure juridique permettant à des entreprises au bord de la faillite, de se réorganiser, de restructurer leurs dettes et de prendre d'autres mesures pour restaurer leur santé financière et leur rentabilité. De tels efforts arrivent au bon moment. Le taux de reprise dans la région après une faillite, est en moyenne, de 32 %, soit un taux bien plus faible que les 69 % enregistrés dans les économies à revenu élevé de l'OCDE.

FIGURE 1.7

Les réformateurs cohérents ont poursuivi leurs efforts de réforme en 2008–2009Amélioration du classement pour la facilité de *Doing Business*, DB2009–DB2010Source : Base de données *Doing Business*.**QUE FONT LES RÉFORMATEURS QUI AGISSENT AVEC COHÉRENCE**

Comme *Doing Business* a suivi les réformes de la réglementation au cours de ces six dernières années, quelques tendances ont commencé à émerger. Les réformes réglementaires tendent à s'accroître lorsque la pression augmente. Une des raisons peut être l'augmentation de la concurrence, au moment où les pays adhèrent à un marché commun ou à un accord commercial, tels que l'Union européenne ou le Traité de libre échange entre les États-Unis et les pays d'Amérique centrale. Une crise financière et le ralentissement économique sont d'autres motivations importantes pour effectuer des réformes. Tout comme il est nécessaire de reconstruire une économie suite à un conflit comme cela est le cas au Libéria, au Rwanda et en Sierra Leone.

Quelle que soit la motivation, les gouvernements qui parviennent à soutenir des programmes de réforme, comme mesuré par *Doing Business*, tendent à avoir quelques points communs. Pour commencer, ils suivent un calendrier à long terme dont l'objectif est d'augmenter la concurrence de leurs entreprises et de leur économie. La Colombie, l'Égypte, la Malaisie et le Rwanda sont tous des exemples de pays intégrant des réformes de la réglementation des affaires dans un programme de compétitivité plus large.

Ces réformateurs continuent à aller de l'avant et restent continuellement proactifs. Singapour et Hong Kong (Chine) se positionnent parmi les meilleurs pays sur la facilité de faire des affaires et font également partie des réformateurs les plus cohérents. Cette année, Singapour arrive une nouvelle fois en tête du classement en ce qui concerne la facilité de faire des affaires — pour la quatrième année consécutive. Et l'année passée, elle a poursuivi ses réformes, en mettant en œuvre des services en ligne et informatisés pour faciliter la création d'entreprises et gérer les permis de construire et le transfert des propriétés.

Cependant, tandis que les réformateurs qui réussissent suivent une direction bien définie dans leur calendrier politique, ils n'hésitent pas à répondre aux nouvelles réalités économiques. L'île Maurice, le pays qui se positionne en tête en Afrique subsaharienne, vient d'annoncer une nouvelle loi sur l'insolvabilité « visant à maintenir la viabilité du système commercial dans le pays »⁹.

Les réformateurs qui réussissent, tel que reconnus par *Doing Business*, sont globaux. Au cours des cinq dernières années, la Colombie, l'Égypte, la Géorgie, la Macédoine, l'île Maurice et le Rwanda ont chacun mis en œuvre au moins 19 réformes couvrant 8 ou plus des 10 domaines mesurés par *Doing Business* (figure 1.7). L'approche globale

augmente les chances de succès et l'impact des réformes. Des recherches récentes suggèrent que les réformes dans des différents domaines ont tendance à être complémentaires. Une étude a montré qu'après la mise en place des réformes réduisant les barrières à l'entrée en Inde, les États ayant adopté des réglementations plus flexibles sur l'emploi ont vu une baisse plus importante de 25 % des entreprises dans le secteur informel¹⁰. D'autres études ont démontré que lorsque les économies ouvrent leurs marchés à la concurrence internationale, les avantages sont plus importants si le coût d'entrée est réduit. Réviser à la baisse les barrières à l'entrée permet aux entreprises de tendre plus facilement vers les industries qui profitent le plus de l'ouverture commerciale¹¹.

Les réformateurs cohérents sont ouverts à tous. Ils impliquent toutes les agences publiques concernées et les représentants du secteur privé et institutionnalisent les réformes au plus haut niveau. La Colombie et le Rwanda ont créé des comités de réforme réglementaire qui dépendent directement du président ou du premier ministre. Plus de 20 autres pays, incluant le Burkina Faso, l'Inde, le Libéria, la Macédoine, la Syrie et le Vietnam, ont créé des comités au niveau ministériel. Les réformes en Égypte impliquent 32 agences gouvernementales soutenues par le parlement.

Les réformateurs qui réussissent restent concentrés grâce à une vision à long terme soutenue par des objectifs particuliers. La Malaisie a comme objectif d'être un pays totalement développé d'ici 2020. Le Président colombien, Alvaro Uribe, voit une nouvelle Colombie dans laquelle, plutôt que d'avoir 60 % de la population vivant dans la pauvreté, la plupart seraient considérés comme appartenant à la classe moyenne. Le Rwanda a pour objectif de devenir un carrefour de la technologie et du commerce dans la région. Le Kirghizistan veut devenir le centre de l'excellence en matière de réglementation régionale en Asie centrale, et l'Azerbaïdjan la passerelle de la région.

Établir des objectifs à long terme et poursuivre un cours régulier de réformes

TABLEAU 15.2

Pays	Réformes en 2008–2009									
	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention du crédit	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Afghanistan	✓			✓	✓					
Afrique du Sud							✓			
Albanie	✓							✓		✓
Algérie		✓		✓			✓		✓	
Allemagne	✓									✓
Angola				✓			✓	✓		
Antigua-et-Barbuda										
Arabie saoudite	✓	✓								
Argentine	✓			X						
Arménie	✓				✓			✓		
Australie										
Autriche										
Azerbaïdjan					✓			✓		
Bahamas (les)										
Bahreïn		✓								
Bangladesh	✓						✓	✓		
Bélarus	✓	✓	✓	✓			✓	✓		
Belgique				✓			✓			
Belize										
Bénin							✓	✓		
Bhoutan										
Bolivie										
Bosnie-Herzégovine		✓								
Botswana	✓			X					✓	
Brésil	✓									
Brunéi Darussalam							✓			
Bulgarie	✓			✓						
Burkina Faso	✓	✓		✓				✓	✓	
Burundi										
Cambodge							X			
Cameroun	✓						✓	✓		
Canada										
Cap-Vert	✓				X		✓			
Chili										
Chine								✓		
Chypre										
Colombie	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓
Comores										
Congo, Rép.										
Congo, Rép. dém. du							X	✓		
Corée, Rép. de	✓						✓			
Costa Rica									✓	
Côte d'Ivoire										
Croatie		✓								
Danemark										
Djibouti							✓			
Dominique										
Égypte, Rép. arabe d'	✓	✓			✓				✓	
El Salvador										

✓ Réformes qui facilitent la pratique des affaires X Réformes qui la compliquent

Réformes en 2008–2009										
Pays	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention du crédit	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Émirats arabes unis	✓	✓						✓		
Équateur										
Érythrée										
Espagne							✓			
Estonie				✓						✓
États-Unis										
Éthiopie	✓			✓					✓	
Ex-République yougoslave de Macédoine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Fédération de Russie				✓			✓			✓
Fidji							✓			
Finlande							✓			
France				✓						✓
Gabon										
Gambie										
Géorgie		✓						✓		
Ghana	✓									
Grèce					✓					
Grenade								✓	✓	
Guatemala		✓		✓	✓		✓			
Guinée										
Guinée équatoriale										
Guinée-Bissau	✓									
Guyana	✓							✓		
Haïti					✓			✓		
Honduras	✓	✓	x		✓					
Hong Kong, Chine	✓	✓		✓						
Hongrie	✓									
Îles Marshall										
Îles Salomon		x								
Inde										✓
Indonésie	✓			✓		✓				
Iran, Rép. islamique d'	✓	✓					✓	✓		
Iraq										
Irlande				✓						
Islande							✓			
Israël							✓			
Italie										
Jamaïque				✓						
Japon										
Jordanie	✓	✓		✓			✓	✓	✓	
Kazakhstan	✓	✓					✓			
Kenya		x			✓					
Kiribati										
Kosovo							✓			
Koweït								✓		✓
Lesotho										
Lettonie				✓	✓					
Liban	✓						✓			
Libéria	✓	✓						✓		
Lituanie							x			✓

✓ Réformes qui facilitent la pratique des affaires x Réformes qui la compliquent

Réformes en 2008–2009										
Pays	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention du crédit	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Luxembourg	✓		X							
Madagascar	✓			X						
Malaisie	✓								✓	
Malawi								✓		✓
Maldives			X							
Mali	✓	✓				✓		✓	✓	
Maroc					✓					
Maurice			✓	✓	✓			✓	✓	✓
Mauritanie										
Mexique	✓						✓			
Micronésie, États fédérés de										
Moldova	✓			✓			✓			
Mongolie										
Monténégro	✓	✓	✓				✓			
Mozambique	✓							✓		
Namibie										
Népal				✓						
Nicaragua										
Niger	✓									
Nigéria					✓					
Norvège									✓	
Nouvelle-Zélande		X								
Oman	✓						✓			
Ouganda								✓		
Ouzbékistan		✓					✓			
Pakistan	✓									
Palaos										
Panama		✓		✓						
Papouasie-Nouvelle-Guinée									✓	
Paraguay								✓		
Pays-Bas		✓								
Pérou	✓		✓	✓			✓	✓	✓	
Philippines					✓		✓			✓
Pologne	✓				✓		✓			✓
Portugal		✓	X	✓				✓	✓	
Puerto Rico										
Qatar										
RDP lao							✓			
République arabe syrienne	✓									
République centrafricaine	✓									
République dominicaine						✓				
République kirghize	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		
République slovaque								✓		
République tchèque		✓		✓			✓			
Roumanie		X		✓			X			X
Royaume-Uni		✓		✓						
Rwanda	✓		✓	✓	✓	✓		✓		✓
Saint-Kitts-et-Nevis								✓		
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	✓						✓			
Samoa	✓									✓

✓ Réformes qui facilitent la pratique des affaires X Réformes qui la compliquent

Réformes en 2008–2009										
Pays	Création d'entreprise	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention du crédit	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
Sao Tomé-et-Principe										
Sénégal								✓		
Serbie	✓									
Seychelles										
Sierra Leone	✓			X	✓	✓	✓	X		✓
Singapour	✓	✓		✓						
Slovénie	✓	✓								
Soudan							✓	✓		
Sri Lanka		X			✓					
Ste Lucie	✓									
Suède										
Suisse										
Suriname				X						
Swaziland										
Tadjikistan	✓	✓		X	✓	✓				✓
Taiwan (Chine)	✓						✓			
Tanzanie		X								
Tchad										
Thaïlande	✓									
Timor-Leste							✓			
Togo	✓						✓			
Tonga							✓			
Trinité-et-Tobago										
Tunisie						✓	X	✓		
Turquie					✓					
Ukraine						✓				
Uruguay				X						✓
Vanuatu					✓					
Venezuela, RB							X			
Viet Nam							✓	✓		
West Bank et Gaza	X			✓					✓	
Yémen, Rép. du	✓							✓		
Zambie					✓					
Zimbabwe				✓						

✓ Réformes qui facilitent la pratique des affaires X Réformes qui la compliquent

peut aider les économies à se remettre des chocs, y compris la crise financière et économique mondiale actuelle. Selon les mots du ministre égyptien de l'Investissement, Mahmoud Mohieldin :

Ce n'est pas juste une crise de l'économie. C'est une crise de la pensée économique. C'est une crise qui perturbe beaucoup de réformateurs. . . [mais] peu importe la crise à laquelle vous faites face, vous devez faciliter la vie de ceux qui font leur possible et travaillent dur pour créer des opportunités d'emploi, et c'est le moins que l'on puisse faire.

1. Sur la base des estimations faites par l'Organisation internationale du travail. Cette année, *Doing Business* a amélioré la méthodologie pour l'indicateur des travailleurs employés afin de s'assurer que l'existence de filets de sécurité soit prise en compte dans les mesures actuelles de flexibilité. Pour plus de détails, voir À propos de *Doing Business* et les Notes de données.
2. Klapper, Lewin et Quesada Delgado (2009). La densité commerciale se définit par le nombre d'entreprises en pourcentage de la population en âge de travailler (âge 18–65).
3. Centre de développement de l'OCDE (2009).

4. Ardagna et Lusagi (2009).
5. Enquêtes d'entreprise de la Banque mondiale (<http://www.enterprisesurveys.org>).
6. Amin et Djankov (2009a, 2009b).
7. Eifert (2008).
8. Enquêtes d'entreprise de la Banque mondiale (<http://www.enterprisesurveys.org>).
9. Île Maurice, Division des affaires générales, <http://www.gov.mu>.
10. Sharma (2009).
11. Chang, Kaltani et Loayza (2009), Helpman, Melitz et Rubinstein (2008) et Freund et Bolaky (2008).

Remerciements

Les coordonnées des partenaires locaux figurent sur le site Internet de Doing Business <http://www.doingbusiness.org>

Le rapport *Doing Business 2010* a été élaboré par une équipe dirigée par Sylvia Solf, Penelope Brook (jusqu'à fin mai 2009) et Neil Gregory (à partir de juin 2009), sous la direction générale de Michael Klein (jusqu'à fin mai 2009) et de Penelope Brook (à partir de juin 2009). L'équipe se composait des membres suivants : Svetlana Bagaudinova, Karim O. Belayachi, Mema Beye, Frederic Bustelo, César Chaparro Yedro, Maya Choueiri, Santiago Croci Downes, Sarah Cuttaree, Marie Delion, Allen Dennis, Jacqueline den Otter, Alejandro Espinosa-Wang, Kjartan Fjeldsted, Carolin Geginat, Cemile Hacibeyoglu, Sabine Hertveldt, Nan Jiang, Palarp Jumpasut, Dahlia Khalifa, Jean Michel Lobet, Oliver Lorenz, Valerie Marechal, Andres Martinez, Alexandra Mincu, Joanna Nasr, C. Njemanze, Dana Omran, Caroline Otonglo, Camille Ramos, Yara Salem, Pilar Salgado-Otónel, Umar Shavurov, Jayashree Srinivasan, Susanne Szymanski, Tea Trumbic, Marina Turlakova, Caroline van Coppenolle et Lior Ziv. Patrick Fitzgerald et Bryan Welsh ont également apporté leur aide durant les mois précédant la publication.

Le service en ligne de la base de données *Doing Business* est géré par Ramin Aliyev, Preeti Endlaw, Felipe Iturralde et Graeme Littler. La stratégie médiatique et marketing du rapport *Doing Business 2010* est gérée par Nadine Ghannam. Les événements et la stratégie de promotion sont gérés par Jamile Ramadan. Toutes les activités de gestion et de sensibilisation

connues sont effectuées sous la direction et la conduite de Suzanne Smith.

Nous sommes très reconnaissants aux Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale pour leurs conseils éclairés et à tous nos collègues de leurs précieux commentaires.

Oliver Hart et Andrei Shleifer ont apporté un appui académique au projet. Le projet Paiement des taxes et impôts a été réalisé en collaboration avec PricewaterhouseCoopers, sous la direction de Robert Morris. L'élaboration des indicateurs d'obtention de l'électricité a été financée par le Fonds d'affectation spéciale norvégien.

Alison Strong a révisé le manuscrit. Gerry Quinn a conçu le design du rapport et les graphiques et Alexandra Quinn a fourni des services de desktopping.

La publication du rapport a été rendue possible grâce à la généreuse contribution de plus de 8 000 avocats, comptables, juges, hommes et femmes d'affaires et fonctionnaires dans 183 économies. Les contributeurs mondiaux et régionaux sont des entreprises qui ont répondu à de multiples questionnaires dans leurs différents bureaux à travers le monde.

Sauf mention contraire, les citations figurant dans ce rapport proviennent de partenaires de *Doing Business*. Les coordonnées des personnes ayant souhaité être citées de façon individuelle figurent ci-après. Les coordonnées des personnes se trouvent sur le site Web de *Doing Business* <http://www.doingbusiness.org>.

WWW.DOINGBUSINESS.ORG

palgrave
macmillan



THE
WORLD
BANK



IFC
International
Finance
Corporation
World Bank Group